



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'INTERIRUR
COMMUNE DE CHEBIKA

Avis d'Appel d'Offres National N°...../2025
**PROJET D'ECLAIRAGE PUBLIC AUX ZONES
D'EXTENSIONS DE LA COMMUNE DE CHEBIKA
PROGRAMME FICOL II**

La Commune de CHEBIKHA lance, aussi bien à travers les procédures d'achats publics en ligne(TUNEPS) que par voie matérielle ,un avis d'appel d'offres national pour la réalisation des Travaux d'éclairage public aux zones d'extensions de la commune de CHEBIKA (FICOL II), et ce, conformément aux spécifications techniques détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Les entreprises agréées par le ministère de l'Equipement de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire

R4 Catégorie 3 ou plus

plus intéressés à concourir peuvent télécharger, gratuitement, le Dossier d'Appel d'Offres en ligne à partir du système TUNEPS:www.tuneps.tn ou le retirer gratuitement au siège de la commune à CHEBIKHA pendant les horaires administratifs.

Les soumissionnaires peuvent présenter leurs dossiers électroniquement à travers le site d'achats publics en ligne (TUNEPS). Ils peuvent aussi présenter leurs dossiers hors ligne sous format papier dans une enveloppe extérieure envoyée au Bureau d'Ordre Central de la commune.

Les dossiers doivent être présentés comme suit:

1- Encas de dépôt en ligne:

Les offres contenant les documents administratifs et pièces du dossier technique et dossier financier doivent être envoyées électroniquement à travers le site d'achats publics en ligne(TUNEPS): www.tuneps.tn.

Seule la caution provisoire originale doit être consignée dans une enveloppe fermée et scellée indiquant uniquement la référence et l'objet de l'Appel d'offres et la mention "Ne pas ouvrir" et doit parvenir au bureau d'ordre central de la Commune avant l'heure et date limite de remise des offres, à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Toute offre non présentées sur le système TUNEPS dans le délai fixé, ou celle dont la caution provisoire est déposée après ce délai ,sera rejetée de plein droit.

2- Encas de dépôt Hors ligne:

Les pièces constitutives de l'offre doivent être consignées dans une enveloppe fermée et scellée indiquant uniquement la référence et l'objet de l'Appel d'offres et la mention "Ne pas ouvrir".

Cette enveloppe doit parvenir sous pli fermé par voie postale recommandée ou par rapide poste ou bien par dépôt direct contre décharge au Bureau d'Ordre Central de la commune avant l'heure et date limite de remise des offres, et ce, à l'adresse suivante : Commune de CHEBIKHA – AVENUE DE L'ENVIRONNEMENT 3121 CHEBIKA

La date limite de présentation des offres est fixé pour le 20/03/2025 à 10H.00 mn. Les offres non présentées dans le délai fixé, ou celles dont la caution provisoire est déposée après ce délai, seront rejetées d'office.

L'ouverture des offres parvenues par voie matérielle et en ligne sera effectuée simultanément en séance publique en présence des représentants des soumissionnaires dûment habilités à l'adresse ci-dessus indiquée le 20/03/2025 à 10H.30 mn

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 120 jours à par tir du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

CHEBIKA LE 14 FEV 2025
LE SECRETAIRE GENERALE CHARGE DE LA
GESTION DES AFFAIRES MUNICIPALES

